

# **Investissement du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle dans le Programme d'alphabétisation et de formation de base en 2018-2019**

Foire aux questions  
DIVISION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

## **Généralités**

### **1. Quel est le montant du financement supplémentaire attribué au Programme d'alphabétisation et formation de base (AFB) en 2018-2019?**

En 2017, dans le cadre du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle, le gouvernement a annoncé un investissement de 185 millions de dollars sur quatre ans dans les programmes de compétences essentielles pour les adultes. Cet investissement inclut une augmentation de 25 millions de dollars du financement de base du Programme AFB en 2018-2019.

### **2. De quelle manière le ministère a-t-il déterminé les priorités en matière de financement en 2018-2019?**

Les priorités en matière de financement de cette année ont été orientées par une consultation directe avec les partenaires d'AFB, les commentaires formulés pendant le colloque sur le Programme AFB tenu en octobre 2017 et les recommandations du rapport d'évaluation sur l'AFB de 2016.

L'investissement de 25 millions de dollars en 2018-2019 continue de soutenir des initiatives de 2017-2018 tout en appuyant de nouvelles initiatives lancées en 2018-2019.

# **Investissement du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle dans le Programme d'alphabétisation et de formation de base en 2018-2019**

Foire aux questions  
DIVISION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

### **3. De quelle manière le nouveau financement de 2018-2019 sera-t-il réparti au sein du réseau AFB?**

Le financement de 2018-2019 continuera de soutenir des initiatives de 2017-2018, dont les suivantes :

- Initiative d'alphabétisation et de formation de base dans les établissements correctionnels;
- financement général des points de service afin de pallier les difficultés que pose la stagnation du financement;
- financement accru offert aux fournisseurs de services dans les régions où les besoins en matière de services d'alphabétisation sont élevés;
- augmentation générale du financement accordée aux organismes de soutien;
- élaboration du programme d'apprentissage des services par voie électronique et nombre accru d'apprenants et d'apprenantes.

En outre, le ministère :

- augmentera le financement offert à la plupart des points de service afin d'accroître le nombre d'apprenants et d'apprenantes;
- lancera deux appels de déclarations d'intérêt à l'intention des organismes de soutien pour :
  - fournir de la formation sur le Cadre du Curriculum en littératie des adultes de l'Ontario au réseau AFB;
  - accroître la sensibilisation à l'égard du Programme AFB et favoriser son rayonnement;
- investira dans la prestation de formation sur les compétences informatiques afin de soutenir les fournisseurs de services d'AFB;
- continuera de fournir du financement aux fournisseurs de services par voie électronique afin d'augmenter le nombre d'apprenants et d'apprenantes et de créer des programmes d'apprentissage répondant à la demande des apprenants et des apprenantes;

# **Investissement du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle dans le Programme d'alphabétisation et de formation de base en 2018-2019**

Foire aux questions

DIVISION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

- fournira du financement supplémentaire aux organismes de soutien provinciaux en vue de soutenir l'amélioration des programmes d'apprentissage, tout particulièrement le programme de niveau un pour les apprenants et apprenantes de faible niveau, et d'élaborer les programmes d'un point de vue culturel;
- investira dans des mesures de soutien à la formation des apprenants et des apprenantes, au besoin, afin de réduire les obstacles à la participation au programme pour les apprenants et apprenantes admissibles.

De plus amples renseignements au sujet de ces initiatives seront transmis au fur et à mesure qu'ils seront disponibles.

## **Points de service de l'AFB**

### **4. L'augmentation du financement entraînera-t-elle la révision à la hausse des cibles concernant le nombre d'apprenants et d'apprenantes des points de service?**

Oui. Une part du financement supplémentaire des points de service sera assortie d'une hausse des cibles concernant le nombre d'apprenants et d'apprenantes.

Cette démarche ajoutera plus de 1 500 nouveaux apprenants et apprenantes au programme et contribuera à l'atteinte de l'objectif du ministère de soutenir plus de 80 000 nouveaux apprenants et apprenantes sur quatre ans grâce aux investissements dans la formation axée sur les compétences essentielles pour les adultes.

# **Investissement du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle dans le Programme d'alphabétisation et de formation de base en 2018-2019**

Foire aux questions  
DIVISION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

- 5. Quelles seront les répercussions pour les points de service qui ne réussiront pas à atteindre les cibles plus élevées relativement au nombre d'apprenants et d'apprenantes?**

Le ministère continuera de travailler avec les points de service du Programme AFB afin de les aider à atteindre leurs cibles, ce qui contribuera à améliorer l'accès et à maximiser l'investissement du gouvernement pour les apprenants et apprenantes.

## **Organismes de soutien**

- 6. L'augmentation du financement entraînera-t-elle de nouveaux résultats livrables pour les organismes de soutien de groupes de prestation et sectoriels?**

Oui, les organismes de soutien de groupes de prestation désignés et sectoriels recevront du financement supplémentaire en vue :

- d'élaborer des programmes d'apprentissage, tout particulièrement pour les apprenants et apprenantes de faible niveau;
- d'élaborer des programmes d'apprentissage d'un point de vue culturel, plutôt que d'adapter les programmes généraux des sources existantes.

- 7. Les réseaux régionaux recevront-ils un financement supplémentaire en 2018-2019?**

Les réseaux régionaux continueront de recevoir le financement consacré à une augmentation générale accordée en 2017-2018, qui consistait en une augmentation du financement de base et n'était pas associée à d'autres résultats livrables.

# **Investissement du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle dans le Programme d'alphabétisation et de formation de base en 2018-2019**

Foire aux questions  
DIVISION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Pour 2018-2019, le financement supplémentaire du gouvernement vise surtout à soutenir les services de première ligne et à élargir la portée du Programme AFB dans la province. Les réseaux régionaux ne recevront donc pas de financement supplémentaire.

Toutefois, il y aura des occasions de demander des fonds supplémentaires au cours de l'exercice financier, tout particulièrement dans le cadre de déclarations d'intérêt concernant la prestation de formation aux fournisseurs de services, ainsi que l'accroissement de la sensibilisation à l'égard du Programme AFB. Les réseaux régionaux seront encouragés à présenter des propositions individuellement ou en groupe avec d'autres réseaux régionaux partenaires ou organismes de soutien.

## **Services par voie électronique**

- 8. Les augmentations du financement entraîneront-elles de nouvelles cibles concernant le nombre d'apprenants et d'apprenantes pour les fournisseurs de services par voie électronique?**

Oui, les augmentations du financement accordé aux fournisseurs de services par voie électronique continueront d'inclure de nouveaux apprenants et apprenantes afin de répondre à la demande de services par voie électronique.

## **Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle**

- 9. Qu'est-ce le Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle?**

Instauré par le Budget de 2017, le Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle a pour but d'ouvrir des portes et de créer des possibilités

# **Investissement du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle dans le Programme d'alphabétisation et de formation de base en 2018-2019**

Foire aux questions

DIVISION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

pour les apprenants et les apprenantes adultes et les travailleurs en soutenant les composantes de base essentielles à la réussite économique – la littératie, la numératie et les compétences avec les outils numériques comme les ordinateurs, Internet et les nouvelles technologies des lieux de travail.

Le Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle comporte les trois volets suivants :

- investissement et apport d'améliorations au système d'éducation des adultes et d'acquisition des compétences essentielles;
- application des nouvelles mesures de soutien du RAFEO pour les élèves expérimentés qui souhaitent faire des études postsecondaires;
- actualisation des programmes d'emploi clés de l'Ontario qui fournissent du soutien aux chômeurs et aux travailleurs déplacés ou titularisés qui ont besoin de suivre un programme de recyclage ou de perfectionnement des compétences.

L'Ontario améliorera son système d'éducation des adultes en le rendant plus centré sur les apprenants et apprenantes, en améliorant les cheminements et en élargissant les services et les programmes qui aideront quelque 90 000 adultes de plus à obtenir un accès plus facile à des cours de formation ou de perfectionnement professionnel. Le Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle permettra d'élargir et de renforcer le Programme d'alphabétisation et de formation de base (un investissement de 185 millions de dollars sur quatre ans en vue de desservir plus de 80 000 apprenants et apprenantes de plus), d'améliorer les occasions d'apprentissage à double reconnaissance de crédit pour les adultes, de financer des programmes pilotes de formation technique et de formation professionnelle en milieu de travail, et d'appuyer les programmes de formation relais de l'Ontario pour les travailleurs immigrants formés à l'étranger.

# **Investissement du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle dans le Programme d'alphabétisation et de formation de base en 2018-2019**

Foire aux questions  
DIVISION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

## **Renforcement du système d'éducation des adultes**

### **10. Comment le gouvernement travaillera-t-il avec les partenaires de l'éducation des adultes afin de renforcer le système d'éducation des adultes?**

Dans leurs lettres de mandat de 2016, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP), le ministère de l'Éducation et le ministère des Affaires civiles et de l'Immigration ont reçu pour mission de collaborer pour créer un système d'éducation des adultes harmonieux et centré sur les apprenants et apprenantes. Cette priorité a été réaffirmée par l'annonce du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle dans le Budget de 2017.

Le renforcement de notre système d'éducation des adultes se concrétisera en comblant les lacunes et en rehaussant les programmes actuels. Il se traduira également par des améliorations au système afin qu'il soit plus facile pour les adultes de trouver les programmes qui répondent à leurs besoins particuliers, de transiter entre les programmes et de faire reconnaître leur formation.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2017, le MESFP et les ministères partenaires ont publié un document de discussion intitulé *Renforcer le système d'éducation des adultes de l'Ontario* afin d'obtenir des commentaires sur les idées, les priorités et les mesures prises auprès des apprenants et des apprenantes, des fournisseurs de services, des éducateurs et des organismes partenaires. Des groupes de discussion composés d'apprenants et d'apprenantes de l'ensemble de la province sont tenus en février 2018 afin de permettre aux apprenants et aux apprenantes de partager leurs expériences.

#### *Engagement à l'égard de l'alphabétisation et de la formation de base*

- En juin 2017, le MESFP a mis sur pied un groupe consultatif d'intervenants du Programme AFB afin de recueillir des commentaires sur les investissements supplémentaires proposés dans le Programme AFB en

# **Investissement du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle dans le Programme d'alphabétisation et de formation de base en 2018-2019**

## **Foire aux questions**

### **DIVISION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION**

2017-2018, dans le cadre de l'investissement de 185 millions de dollars dans le Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle. Les travaux du groupe se poursuivent pour les investissements supplémentaires proposés en 2018-2019.

- Le MESFP a tenu un grand colloque de deux jours accueillant plus de 200 organismes du Programme d'alphabétisation et de formation de base en octobre, puis a fait un rapport de ce qui a été dit durant le colloque au réseau AFB et a communiqué les prochaines étapes dans l'amélioration et l'élargissement de l'AFB (y compris les augmentations du financement).
- En décembre 2017, le MESFP et les représentants des organismes qui assurent actuellement le leadership au sein du réseau AFB ont formé un comité directeur pour mener un processus de collaboration à long terme visant à améliorer et à élargir le Programme AFB.
- En février et mars 2018, cinq autres groupes de collaboration – trois tables de concertation et deux groupes de référence – seront créés pour soutenir le processus d'amélioration et d'élargissement de l'AFB. Ces groupes se concentreront sur les thèmes prioritaires afin d'améliorer et d'élargir le Programme AFB et seront composés de représentants du réseau AFB et des ministères.

#### **11. Que signifierait pour les fournisseurs de services une approche systémique pour l'éducation des adultes?**

Une approche systémique mènerait à une plus grande collaboration entre les ministères partenaires et les fournisseurs de services, tout en mettant l'accent sur le service aux apprenants et apprenantes. Il semble que le système ne joigne qu'une part des adultes qui bénéficieraient de l'actualisation de leurs compétences. Les partenaires du ministère cherchent des moyens d'améliorer la collaboration de tous les partenaires du système afin d'entrer en contact avec plus d'adultes ontariens qui ont besoin de renforcer leurs compétences en littératie et en numératie, et d'autres compétences essentielles qui sont importantes pour apprendre et travailler au sein de l'économie et de la société du savoir en constante évolution, et s'y adapter.